

Revue [petite] enfance

Charte visant à promouvoir une revue inclusive

Préambule

La *Revue [petite] enfance* est portée par une association fondée sur l'engagement bénévole, la coopération et le respect mutuel. Elle constitue un espace de diffusion, de réflexion et de dialogue entre les milieux professionnels, de formation et de recherche dans le domaine de la petite enfance.

Dans cette perspective, la revue s'engage à promouvoir un cadre éditorial respectueux, inclusif et ouvert à la diversité des expériences, des pratiques et des savoirs. Elle reconnaît la pluralité des parcours, des identités et des contextes sociaux qui traversent les champs de l'enfance, de l'éducation et du travail social. Aucune forme de discrimination, de violence ou de harcèlement n'est tolérée dans les activités de l'association ni dans les interactions liées à la revue.

1. Principes

La *Revue [petite] enfance* s'engage à :

- Respecter la dignité, l'intégrité et la parole de chaque personne ;
- Favoriser un climat de respect, d'écoute et de coopération ;
- Reconnaître et valoriser la diversité des parcours, des identités et des points de vue ;
- Encourager la pluralité des perspectives dans ses publications.

Aucune discrimination n'est admise, notamment celles fondées sur le genre ou l'identité de genre, l'orientation affective ou sexuelle, l'origine réelle ou supposée, l'âge, la situation de handicap, la culture, la religion, l'apparence physique ou la situation sociale.

2. Inclusivité dans les publications

La Revue veille à refléter la diversité des pratiques, des contextes institutionnels et des approches dans le domaine de l'enfance. Elle encourage notamment :

- La prise en compte des enjeux d'inclusion, de participation et de justice sociale dans les thématiques abordées ;
- La publication de contributions issues du terrain professionnel, de la formation et du champ académique ;
- La reconnaissance et la valorisation des savoirs issus de l'expérience professionnelle.

Dans une perspective de partage des connaissances et de soutien à l'écriture, la Revue peut proposer un accompagnement aux auteur·es, en particulier aux professionnel·les du terrain.

3. Langage inclusif

La *Revue [petite] enfance* encourage l'usage d'un langage inclusif et non discriminant dans les articles publiés et sur ses supports de communication. Les auteur·es peuvent recourir à différentes stratégies rédactionnelles (formulations épiciques, doublets féminin-masculin, point médian, etc.). Dans le champ professionnel de l'éducation de l'enfance, l'usage du féminin générique peut également être envisagé, à condition que ce choix soit explicité.

4. Respect et traitement des situations problématiques

Les membres de l'association s'engagent à adopter un comportement respectueux et à signaler toute situation de discrimination, de harcèlement ou de comportement inapproprié.

Toute personne concernée peut en informer un·e membre du comité. Celui ou celle-ci examine la situation avec attention et confidentialité et peut, selon les cas, proposer une médiation ou prendre les mesures appropriées.

Par cette charte, la Revue [petite] enfance réaffirme son engagement en faveur d'un espace éditorial respectueux, inclusif et attentif à la pluralité des expériences, des pratiques professionnelles et des savoirs dans le champ de la petite enfance